

LA VOIX des cadres

PUBLICATION À DESTINATION DE TOUS
LES CADRES DE LA POSTE
Numéro 1 • Avril 2023

CADRES ET RETRAITES

ENTRE CONFUSIONS ET INCERTITUDES

Pour faire accepter sa réforme des retraites, le gouvernement a avancé des arguments tous aussi fallacieux les uns que les autres.

Le système par répartition serait menacé par les données démographiques puisque l'espérance de vie augmentant, les caisses de retraite seraient en danger. Mais ce qu'il oublie de dire, c'est que l'entrée dans la vie active est de plus en plus tardive si on tient compte du fait que 87% des jeunes sont bacheliers, ce qui retarde l'accès à un emploi stable: 22 ans et 7 mois après plusieurs emplois précaires (source INSEE). En conséquence, les cadres, dont la fin d'études se situe désormais à BAC +5, ne pourront partir à la retraite au mieux à 66 ans s'ils ont la chance de bénéficier d'un parcours académique sans embûche et de trouver un emploi stable dès l'obtention du diplôme. Le taux plein sans décote sera à 67ans maximum.

De plus, il est démontré que si l'espérance de vie augmente, la vie en bonne santé reste stable: 23% des Français auraient leur premier souci de santé lors de leur 1^{ère} année de retraite, soit à 62 ans!

Le gouvernement oublie aussi un détail, et pas des moindres: seulement 56% des 55-64 ans ont un emploi, ce qui veut dire qu'en augmentant l'âge de départ, on contribue à une dégradation des finances des caisses d'assurance-maladie, et de chômage. Puisque ces seniors sont soit en maladie, chômage, invalidité...



Eric PERES, le secrétaire général de FO-Cadres s'est exprimé au sujet du projet de loi de réforme des retraites, extraits :

(...) Qui peut croire par ailleurs un seul instant que cette réforme est la priorité alors même que de nombreux ménages souffrent de l'inflation des prix, que de nombreuses entreprises sont au bord du gouffre face à l'explosion des tarifs de l'énergie et que l'enjeu de la réindustrialisation reste plus que jamais un défi national face aux mesures protectionnistes Outre-Atlantique.

Soyons lucides: la finalité de cette réforme ne vise nullement à sauvegarder le régime des retraites de la faillite comme le prétend le gouvernement. La seule raison est que le gouvernement s'est fixé le retour à des comptes publics sous le seuil de 3% à l'horizon 2027 conformément aux exigences de Bruxelles. C'est uniquement dans ce cadre qu'il convient de considérer la finalité

de cette réforme: servir l'objectif immédiat d'une réduction des dépenses publiques dont celles consacrées au paiement des retraites. En d'autres termes, faire payer aux salariés la facture du «quoi qu'il en coûte» en programmant la baisse future de leur pension de retraite.

La rue ne gouverne pas, mais quand la mobilisation syndicale est massive, unie et déterminée pour s'opposer à un projet de réforme injuste et injustifié, elle peut faire reculer un gouvernement qui reste sourd à l'appel d'une exigence de justice sociale. La rue ne gouverne pas, mais elle se manifeste. Et il est impossible de ne pas l'entendre. (...)

FEMMES CADRES

DU PIRE EN VUE!

«La réforme des retraites, c'est deux ans ferme pour tout le monde et c'est encore pire pour les femmes», s'est insurgée Béatrice CLICQ, secrétaire confédérale Force Ouvrière interrogée par France info en janvier dernier.

C'est une évidence, la réforme va aggraver la situation des femmes, contrairement à ce qu'affirme Elisabeth Borne.

Quelque soit le statut de la femme dans l'entreprise, c'est souvent elle qui interrompt son activité professionnelle afin de bénéficier d'un congé parental.

L'écart de salaire entre un homme et une femme est loin d'être une illusion. Même à La Poste!

Pour preuve, elle a créé un dispositif de compensation, afin de gommer, un tant soit peu, les écarts et afficher ainsi un index de parité un peu plus net. En outre, avoir des enfants ne donnera plus aux femmes la possibilité de partir plus tôt mais uniquement «un bonus» à l'issue des 43 ans.

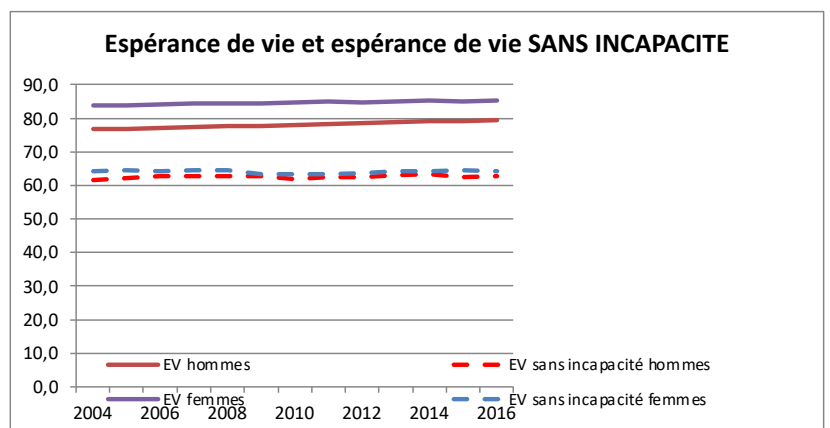
Nos propositions pour une réforme juste:

- ◆ Augmenter les salaires ce qui augmentera mécaniquement les cotisations sociales
- ◆ Augmenter le taux d'emploi des seniors
- ◆ Conditionner les aides aux entreprises
- ◆ Renoncer à la suppression de la CVAE (cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises)
- ◆ L'exacte parité des salaires Hommes/ Femmes

«Les chiffres sont comme les gens, si on les torture assez, on peut leur faire dire n'importe quoi!»

Utiliser les chiffres d'une manière objective afin d'argumenter telle ou telle décision, c'est avant tout les mettre en comparaison pour mieux appréhender le prisme impartial si délicat à trouver. Si tant est qu'il s'agisse bien-là du but recherché.

Par exemple, grâce aux progrès de la médecine, les conditions de vie, la baisse de la mortalité infantile, nous vivons plus longtemps. C'est vrai et on ne s'en plaint pas...



Mais tout n'est pas rose... est-ce que notre espérance de vie en bonne santé sans incapacité s'allonge? En fait, pas vraiment, c'est même plutôt stable.

Résultat: une majorité de personnes développeront des incapacités en fin de carrière ce qui augmentera leur nombre de jours d'absences et creusera fatalement les déficits de la Caisse de Sécurité Sociale! Ce qu'on espère récupérer d'un côté, on va le perdre de l'autre.

Évolution de l'espérance de vie et de l'espérance de vie sans incapacité, par sexe, de 2004 à 2016

Année	EV Hommes	EV sans incapacité hommes	EV femmes	EV sans incapacité femmes
2004	76,7	61,5	83,8	64,2
2005	76,7	62,3	83,8	64,6
2006	77,1	62,7	84,2	64,3
2007	77,4	62,8	84,4	64,4
2008	77,6	62,7	84,3	64,4
2009	77,7	62,7	84,4	63,4
2010	78	61,8	84,6	63,3
2011	78,4	62,6	85,0	63,4
2012	78,5	62,6	84,8	63,7
2013	78,7	62,9	85,0	64,2
2014	79,2	63,3	85,4	64,1
2015	79	62,6	85,1	64,4
2016	79,3	62,7	85,4	64,1

EV: Espérance de vie à la naissance ; EVSI: espérance de vie sans incapacité.

Source: Espérance de vie à la naissance, Série Insee, France entière, données de décembre 2016 ; Espérance de vie sans incapacité, calculée avec la méthode de l'European Health Expectancy Monitoring Unit (EHEMU) à partir des données de l'enquête SILC réalisée par l'Insee pour la mesure des incapacités.

Pour aller plus loin : https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2022/04/15/qu-est-ce-que-l-espérance-de-vie-en-bonne-santé-indicateur-récurrent-des-debats-sur-l-age-de-depart-a-la-retraite_6122315_4355770.html

SINON VOUS... CE SERAIT POUR QUAND ?

Année de naissance	Avant réforme	Après réforme
1960	167 trimestres 41 ans et 9 mois	167 trimestres 41 ans et 9 mois
Janvier - Août 1961	168 trimestres 42 ans	168 trimestres 42 ans
Septembre - Décembre 1961	168 trimestres 42 ans	169 trimestres 42 ans et 3 mois
1962	168 trimestres 42 ans	169 trimestres 42 ans et 3 mois
1963	168 trimestres 42 ans	170 trimestres 42 ans et 6 mois
1964	169 trimestres 42 ans et 3 mois	171 trimestres 42 ans et 9 mois
1965	169 trimestres 42 ans et 3 mois	172 trimestres 43 ans
1966	169 trimestres 42 ans et 3 mois	172 trimestres 43 ans
1967	170 trimestres 42 ans et 6 mois	172 trimestres 43 ans
1968	170 trimestres 42 ans et 6 mois	172 trimestres 43 ans
1969	170 trimestres 42 ans et 6 mois	172 trimestres 43 ans
1970	171 trimestres 42 ans et 9 mois	172 trimestres 43 ans
1971	171 trimestres 42 ans et 9 mois	172 trimestres 43 ans
1972	171 trimestres 42 ans et 9 mois	172 trimestres 43 ans
1973 et après	172 trimestres 43 ans	172 trimestres 43 ans

TPAS

Nous attendons toujours que La Poste se positionne sur le devenir du TPAS! Sa fin est programmée le 30 juin 2023....

FO a revendiqué la prolongation de ce dispositif au-delà du 30 juin 2023. Nous avons revendiqué également une budgétisation des impacts financiers pour les agents déjà en TPAS si cette réforme se mettait en place.



DOMMAGE COLLATÉRAL...

Cette réforme fait aussi fi, du rôle social des retraités. Ainsi, ils restent souvent un mode de garde alternatif, dans un pays où l'accueil des jeunes enfants reste toujours problématique, du fait du manque de places dans les crèches tant en zone rurale qu'en zone urbaine. Autres exemples, l'implication de cette population dans le monde associatif ou dans l'économie solidaire.

Que prévoit le gouvernement pour que le monde associatif ne meure pas faute de bénévoles retraités et engagés ? Quelles solutions va-t-il trouver pour les parents en mal de mode de garde ?

NOTRE REVENDICATION

LE RETRAIT PUR ET SIMPLE DE CETTE RÉFORME
DES RETRAITES INJUSTE, BRUTALE
ET INJUSTIFIÉE.

*Plus d'infos
sur notre site*



Suivez-nous

